

Tele2 Mobile combine forfait sans engagement et mobile en location

Depuis des mois, voire des années, les associations de consommateurs épinglent les durées d'engagement (12 mois surtout 24 mois) imposées par les opérateurs mobile lors de la souscription d'un forfait. Sur ce terrain, malgré la pression des gouvernements, les opérateurs n'ont pas cédé un pouce de terrain arguant que ces durées d'engagement permettent de fortement subventionner les combinés.

Le MVNO Tele2 Mobile a senti le bon filon et a décidé de surfer sur ce mécontentement. L'opérateur virtuel lance en effet un forfait sans durée d'engagement associé à un mobile en location.

« Payez uniquement ce dont vous avez besoin pour augmenter votre pouvoir d'achat », s'exclame Tele2Mobile.

Concrètement, quatre forfaits sont proposés : de 10 minutes pour 6,90 euros par mois à 2 heures pour 19,50 euros. Au delà du forfait, la minute est facturée 0,45 centimes.

Sept combinés en location sont disponibles : de 3 euros par mois (Sagem My220x ou Samsung C260) à 7 euros par mois pour le Samsung J700 et E210.

« Avec cette nouvelle offre de rupture TELE2 Mobile continue de réduire la facture des ménages français en leurs donnant la liberté de choisir ce dont ils ont besoin : pour 9,90 € par mois, 1 forfait sans engagement avec un téléphone. Grâce à cette nouvelle offre, il est désormais possible d'associer liberté et économies. », commente Grégory Gosset , Directeur Général de Tele2 Mobile.

Outre la fin de l'engagement, la formule permet de changer de mobile à tout moment. Néanmoins, la résiliation de l'option de location par le client (y compris pour louer un nouveau téléphone) entraîne l'application de frais fixe de 45 euros.

Mais cette offre pourrait séduire des consommateurs de moins en moins enclins à s'engager sur de longues périodes. Un mobile de base associé à un forfait d'une heure par mois revient ainsi à 17,50 euros par mois. De quoi étendre la base de clients du MVNO ? L'opérateur revendique 450.000 clients (à fin mars 2007) et la place de premier MVNO français.

Tele2 Mobile est en tout cas le spécialiste des coups marketing. En novembre dernier, le groupe proposait un chèque de 100 euros aux personnes qui quitteraient leurs opérateurs tout en conservant leur numéro de téléphone.